



fig.1



fig.2



fig.3



fig.4

CONCOURS ACT-ART 2018

PRESENTATION

La Fédération act-art a pour but de promouvoir et de soutenir les artistes genevois par le biais de projets fédérateurs en lien avec la création artistique.

Dans le cadre de sa mission, act-art renouvelle son concours destiné à soutenir un(e) artiste ou un collectif dans la réalisation d'un projet artistique qui sera exposé à Halle Nord.

Déclinaison en deux axes :

- Une aide financière de CHF 5'000.- pour la production du projet
- Une exposition du projet à Halle Nord

Les conditions d'inscription :

- Etre un/e artiste professionnel/le (activité centrale)
- Etre disponible pour la réalisation du projet dans les dates prévues
- Etre domicilié à Genève ou dans la région genevoise.

Le calendrier :

- 10 décembre 2017 : date limite de l'envoi des projets (à l'adresse concours@act-art.ch)
- 22 décembre 2017 : annonce du ou de la lauréat(e) par mail
- 30 mai au 06 juin 2018 : mise à disposition du lieu / montage
- Jeudi 07 juin 2018 : vernissage
- 08 au 30 juin 2018: exposition



fig.1



fig.2



fig.3



fig.4

Appel à candidatures pour le concours act-art 2018

1. Conditions générales de participation

Peuvent se présenter les candidats qui remplissent les conditions suivantes :

- Etre un/e artiste professionnel/le (activité centrale)
- Etre disponible pour la réalisation du projet selon les dates prévues
- Etre domicilié à Genève ou dans la région genevoise.

Les candidatures individuelles ou collectives sont admises.

L'appel à candidature est ouvert aux artistes professionnel-le-s de toutes nationalités et de tous âges.

Le concours act-art ne pourra être attribué deux fois à la même personne.

2. Procédure d'inscription

Les candidats doivent fournir un dossier PDF (maximum 30 pages A4, si possible rassemblées en un seul document) comprenant, dans l'ordre :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli, signé et – si besoin – scanné
- Une lettre de motivation
- Un descriptif du projet (intention, budget et plan de financement, collaborations, éléments visuels...)
- Un curriculum vitae
- Un dossier présentant une vue d'ensemble de leurs travaux artistiques

L'inscription ne sera prise en considération qu'à la réception de l'ensemble de ces documents.

Les dossiers numériques sont à envoyer par email au plus tard le **10 décembre 2017** à l'adresse mail : concours(at)act-art.ch

3. Jury et sélection

Un jury indépendant examinera les dossiers dans le courant du mois de décembre. Les artistes seront informé-e-s de la décision par un courriel au plus tard le 22 décembre.

Les membres du jury ne sont pas tenus de justifier leurs choix. La décision finale est sans appel et ne pourra être contestée par aucun moyen juridique.

4. Plan

Ci après le lien pour accéder au plan de Halle Nord

https://www.dropbox.com/sh/p6u4djco04textn/AACWnQvrpbTq3rcmXwLHS_tea?dl=0



fig.1



fig.2



fig.3



fig.4

Appel à candidatures pour le concours act-art 2018

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Monsieur Madame

NOM:

Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

.....

.....

Téléphone :

E-mail :

Travaille dans le(s) domaine(s) d'expression artistique suivant:

.....

Je souhaite présenter ma candidature pour l'attribution, en 2018, du concours act-art et déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation et les directives du concours.

Genève le :

Signature :